

EROSION : CONSERVER LA TERRE SUR LA PARCELLE

Agriculteur à Rolleville, Stéphane Quéhen vient de s'engager dans un Contrat d'Agriculture durable (CAD). Déjà motivé par la lutte contre le ruissellement et l'érosion, il a choisi des mesures qui renforcent son action dans ce domaine. Couverture des sols en hiver, gel bien positionné, pratiques culturales raisonnées, sont pour lui des mesures indispensables et non contraignantes.

Uu par...

Mélanie
Lhériteau

AREAS

☎ 02.35.97.25.12

Stéphane Quéhen est agriculteur à Rolleville au nord du Havre. Il cultive du blé, des pommes de terre, des betteraves et du lin. Le premier mai dernier, il s'est engagé dans un Contrat d'Agriculture Durable (CAD) à dominante "érosion". Il explique : "La couverture des sols en hiver ou le positionnement stratégique des jachères ne sont pas des contraintes à mes yeux. Dans le secteur, ce sont des mesures qui font partie d'une philosophie pour conserver la terre sur la parcelle. Ici, dans la vallée de la Lézarde, nous avons à la fois la pluie et les pentes fortes. Donc le ruissellement et l'érosion, ça nous concerne ! Sur ce type de terrain, c'est indispensable de prendre le ruissellement en compte. Plus l'eau ruisselle sur nos parcelles, plus nous perdons de terre et dans dix ou quinze ans, nous connaissons de sérieux problèmes. En plus, la terre qui part se retrouve dans la rivière, sur les routes, la population souffre et nous sommes montrés du doigt. Nous aussi, agriculteurs, nous vou-

lons conserver une vallée sympathique que nous apprécions".

Développer son action contre l'érosion

Stéphane Quéhen n'a donc pas attendu l'arrivée des CAD pour agir sur ses parcelles. Par exemple, il a changé le sens de travail du sol pour limiter les départs de terre. "Souvent, la terre arrachée par ruissellement se dépose en bout de parcelle, et engendre des pertes de culture", rappelle-t-il.

Il couvrait déjà une partie de ses sols en hiver par de la moutarde dans le cadre de l'opération Fertil et Caux pilotée par la Chambre d'Agriculture. "Le couvert limite le ruissellement, mais capte aussi l'azote. Les terres couvertes sont plus légères, plus sèches au printemps, ce qui facilite le travail du sol", estime l'agriculteur.

Cherchant à développer son action contre l'érosion, il s'était intéressé au Contrat Territorial d'Exploitation (CTE) depuis deux ou trois ans. "Alors dès que les CAD ont démarré, avec Hélène Leclerc, technicienne du CERHN (Centre d'Economie Rurale de Haute-Normandie), nous avons fait le bilan des risques d'érosion sur l'ensemble de mon exploitation", explique Stéphane Quéhen. "Cela a permis de repositionner au mieux les surfaces gelées. Les surfaces en gel fixe ont été localisées sur les secteurs très exposés au risque d'érosion : les fonds de vallons ravinés. Les fourrières aval des

parcelles en pomme de terre seront enherbées systématiquement".

Limiter l'affinement de la terre

L'agriculteur a également choisi un volet de travail du sol raisonné. "Cela consiste notamment à éviter les rouleaux lisses et à limiter le nombre de passages pour ne pas trop affiner la terre lors des préparations de semis de printemps". Toute opération qui contribue à limiter le développement de la croûte de battance et à favoriser l'infiltration de l'eau (binage des betteraves par exemple) diminue le ruissellement sur les plateaux.

Gel bien positionné (aidé à 76 €/ha/an), travail du sol raisonné (aidé à 33 €/ha/an) et couverture des sols à l'automne (aidé à 60 €/ha/an) sont les trois mesures choisies par Stéphane Quéhen. D'autres mesures existent pour limiter l'érosion, comme le maintien de prairies sur parcelles à risque d'érosion (aidé à 91 €/ha/an) ou le travail du sol simplifié (aidé à 30 €/ha/an).

"Les choses se sont simplifiées avec les CAD. Les mesures sont moins nombreuses qu'avec les CTE, mais elles répondent bien aux attentes vis-à-vis de l'érosion", estime l'agriculteur.

Hors CAD, Stéphane Quéhen envisage aussi de créer une mare pour récupérer les eaux de toiture de son hangar en cours de construction.

ML

DOMINANT ROLLEVILLE ET LA VALLÉE DE LA LÉZARDE, LES PARCELLES DE STÉPHANE QUÉHEN SONT SENSIBLES AU RUISSellement ET À L'ÉROSION. LE BORD AVAL DES PARCELLES ET CE FOND DE VALLON VONT FAIRE L'OBJET D'UN GEL BIEN POSITIONNÉ.

